RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000774

Séance du jeudi 16 avril 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 140

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN) Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne Aveney: Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon: Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER (à partir du rapport 2.2), Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 1.1.3), Danièle POISSENOT (à partir du rapport 4.4), Françoise PRESSE (à partir du rapport 4.1), Jean ROSSELOT (à partir du rapport 0.2), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 1.1.3) Beure: Philippe CHANEY (à partir du rapport 3.3), Auguste KOELLER Boussières: Roland DEMESMAY Braillans: Alain BLESSEMAILLE Chaleze: Christophe CURTY Chalezeule: Raymond REYLE, Christian MAGNIN-FEYSOT (représenté par Francis MISSEMER) Champagney: Claude VOIDEY (à partir du rapport 8.1) Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET, Philippe GUILLAUME (à partir du rapport 4.3) Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin: Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz: Sylvaine BARASSI Ecole Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: Claude PREIONI Gennes: Jean SIMONDON (représenté par Maryse MILLET) Grandfontaine: François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Vèze: Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux: Bernard BECOULET (représenté par Mauricette JEANNIN), Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 4.4), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre: Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 0.2), Gérard VALLET Nancray: Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Bernard BOURDAIS Pelousey: Catherine BARTHELET (à partir du rapport 0.2), Claude OYTANA (à partir du rapport 0.2) Pirey: Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) Rancenay: Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL Saône: Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins: Gabriel BAULIEU (représenté par Valérie BRIOT jusqu'au rapport 3.3 et présent à partir du rapport 4.1), Christian BOILLEY Thise : Jean TARBOURIECH Thoraise: Jean-Michel MAY Torpes: Bernard LAURENT Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit: Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 4.1) Vorges les Pins : Patrick VERDIER.

<u>Etaient absents</u>: Arguel: André AVIS Auxon-Dessous: Jacques CANAL Besançon: Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Philippe GONON, Martine JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Elisabeth PEQUIGNOT, Béatrice RONZI Boussières: Bertrand ASTRIC Busy: Philippe SIMONIN Champoux: Thierry CHATOT Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Francis: Françoise GILLET La Chevillotte: Jean PIQUARD Novillars: Philippe BELUCHE Osselle: Jacques MENIGOZ Routelle: Claude SIMONIN Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Bernard MOYSE.

Secrétaire de séance : M. Emmanuel DUMONT

<u>Procurations de vote :</u>

Mandants: T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, F. BRANGET, B. CYPRIANI, F. FELLMANN, A. GHEZALI, P. GONON, M. JEANNIN, J.-S. LEUBA, E. PEQUIGNOT, B. RONZI, B. ASTRIC, F. GILLET, J.-Y. PRALON.

Mandataires: D. POISSENOT, E. SASSARD, N. GUILLEMET, J. SCHIRRER, L. HAKKAR, O. FAIVRE-PETITJEAN, M. OMOURI, N. BODIN, J. ROSSELOT, J. PANIER, R. DEMESMAY, G. GALLIOT, C. PREIONI.

Objet : Marchés de produits locaux : appui apporté dans le cadre de Sauge

Marchés de produits locaux : appui apporté dans le cadre de Sauge

Rapporteur: Nicolas GUILLEMET, Vice-Président

Inscription budgétaire		
BP 2009 et PPIF	Montant BP 2009 (Enveloppe Agriculture SAUGE) : 20 000 € TTC	
	Montant de l'opération :	7 000 € TTC

Résumé:

En septembre 2008, la commission « Développement durable, Environnement et Cadre de vie » a proposé de poursuivre le travail engagé dans le cadre du projet Sauge pour le développement des circuits courts.

Par conséquent, suite à la demande de la commune de Pelousey pour un accompagnement du Grand Besançon dans sa démarche de création de marché, un principe d'intervention doit être défini.

Il est proposé d'aider à la création de deux nouveaux marchés en 2009, pour un montant maximum de 7 000 € (2 X 3 500).

I. Développer les circuits courts de commercialisation

En septembre 2008, la commission Développement Durable, Environnement et Cadre de vie a décidé de poursuivre le travail engagé dans le cadre du projet Sauge pour le développement des circuits courts. Les objectifs de cette démarche sont notamment de :

- développer la consommation de produits locaux et saisonniers (réduction des émissions de GES liées aux transports ou à la production désaisonnalisée),
- contribuer au développement et à la diversification de filières de production locales, y compris en bio (diversité des cultures et ses impacts paysagers, environnementaux ; développement d'emplois locaux),
- créer de nouveaux systèmes de commercialisation générateurs de lien social, voire d'animation (c'est notamment le cas des marchés tels que celui de Pugey).

II. Projet de la commune de Pelousey

A l'automne 2008, la commune de Pelousey a demandé au Grand Besançon de l'accompagner dans sa démarche de création d'un marché communal.

Le choix de la commune et du groupe d'habitants mobilisés se porterait sur un marché régulier privilégiant les produits locaux. Lors de la première réunion, divers objectifs ont été exprimés, tels que :

- proposer une offre alimentaire de proximité aux habitants, accessible du village sans voiture,
- créer un lieu de rencontre et de vie pour le village,
- soutenir une agriculture locale de qualité et des modes de consommation respectueux de l'environnement (faire notamment une place à l'agriculture biologique),
- conforter, développer l'image du village : qualité de vie, convivialité...

2/3

III. <u>Principes d'intervention à adopter par le Grand Besançon pour accompagner les communes pour ce type de projets</u>

Grand Besançon et Chambre d'agriculture ont donc, dans le cadre de Sauge, initié l'accompagnement du projet de marché : méthodologie, recherche de producteurs intéressés...

Voici le cadre d'intervention qui pourrait être proposé pour le développement de marchés de producteurs locaux :

- n'intervenir que sur des projets dans lesquels les circuits courts sont privilégiés (vente de produits locaux avec, au maximum un intermédiaire),
- travailler en binôme avec la Chambre d'agriculture et faire appel ponctuellement à des chambres consulaires si nécessaire,
- logique territoriale d'intervention : l'objectif est bien sûr de créer quelques marchés sur le territoire, de les faire vivre et non d'initier une concurrence entre eux. L'intervention du Grand Besançon pourrait donc respecter la logique suivante :
 - privilégier le développement de marchés relativement éloignés les uns des autres (de l'ordre d'un par secteur du Grand Besançon),
 - inciter les communes à se concerter avant de mener chacune leur projet.
- identité visuelle des supports de communication : les affiches des marchés, tout comme les divers autres supports de promotion réalisés par le Grand Besançon devront avoir une identité visuelle commune : signe distinctif, voire charte graphique...,
- nature de l'appui apporté par le Grand Besançon avec la Chambre d'agriculture (identique à celui proposé à Pugey) :
 - appui méthodologique et animation (rédaction de la charte, points juridiques...),
 - recherche de producteurs,
 - réalisation des supports de communication par le Grand Besançon (affiches, tracts...) dans la limite de 3 500 € TTC.
- le montant total annuel du financement de communication pour ce type de projet sera de 7 000 € TTC.
- premier projet à accompagner en 2009 : marché de Pelousey.

Mme BARTHELET et M. OYTANA ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- ces principes d'intervention en matière d'accompagnement de création de marchés de produits locaux,
- le soutien de la CAGB à hauteur de 3 500 € pour la création d'un marché à Pelousey, dans les conditions prévues ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le President

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 118
Contre: 0
Abstention: 0

Délibération du jeudi 16 avril 2009

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

3/3